

ENTREMONT, Clarence J. d'. *Histoire du Cap-Sable de l'an mil au traité de Paris, 1763*. Eunice, Louisiana, Hebert Publications, 1981. Box 31, Unice, Louisiana, 70535. 2 142 p. 5 vol., plus un volume non paginé d'Index. \$125.00.

Lucien Campeau, S.J.

Volume 36, numéro 3, décembre 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304074ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304074ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Campeau, L. (1982). Compte rendu de [ENTREMONT, Clarence J. d'. *Histoire du Cap-Sable de l'an mil au traité de Paris, 1763*. Eunice, Louisiana, Hebert Publications, 1981. Box 31, Unice, Louisiana, 70535. 2 142 p. 5 vol., plus un volume non paginé d'Index. \$125.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 36(3), 431–432. <https://doi.org/10.7202/304074ar>

ENTREMONT, Clarence J. d'. *Histoire du Cap-Sable de l'an mil au traité de Paris, 1763*. Eunice, Louisiana, Hebert Publications, 1981. Box 31, Unice, Louisiana, 70535. 2 142 p. 5 vol., plus un volume non paginé d'Index. \$125.00

Le préfacier de cette oeuvre, M. Marcel Trudel, la qualifie de «*Somme historique*». Il a raison. Rarement aura-t-on vu une telle abondance d'analyses fouillées, de pièces inventoriées, parfois inédites, de questions traitées avec prodigalité, de bibliographies, d'annotations en forme d'appendices aux chapitres, de références, sur un sujet qui reste réduit, même s'il est développé d'une manière très rayonnante. Car le Cap-Sable, point géographique plutôt méconnu de la grande histoire, demeure quand même le sujet central. En fait, cependant, à cause de cette méthode en toile d'araignée qui occupe tous les points du compas, ces volumes constituent une mine très riche pour tous ceux qu'intéressera l'histoire de l'Acadie jusqu'en 1763.

Il est impossible, dans une recension, d'apprécier le traitement de tous les problèmes que l'auteur aborde dans un ouvrage aussi étendu. Une partie considérable est de caractère généalogique, mais non dépourvue d'intérêt, à cause de l'importance des lignées et des abondantes notations biographiques. Les questions d'intérêt général sont traitées avec l'attention minutieuse qui est un trait de l'auteur, mais non sans émotion et même passion. On ne peut lui reprocher son amour du coin de pays où il a ses racines, du peuple qui est le sien et qui a traversé tant de tempêtes, des alliés de sa famille située au coeur de l'ethnie acadienne. Mais comme cette histoire est semée de conflits, sa grande honnêteté ne suffit pas à le garder de toute partialité.

C'est le cas, on le devine bien, de la querelle entre Charles de Menou d'Aulnay et Charles de Saint-Étienne de La Tour. L'auteur prend nettement parti pour le second, se rangeant dans la théorie de ses défenseurs et croisant le fer avec la rangée impressionnante et vociférante des panégyristes du premier. D'Aulnay n'était pas sans défauts et sans torts. Il était dur, opportuniste. Il a commis des fautes énormes, comme l'invasion injustifiable du golfe Saint-Laurent, ce que l'auteur a manqué d'exploiter contre lui et qui a causé sa déroute posthume. Mais il possédait une pensée politique manquant à son adversaire. Il fut assez habile pour conserver les apparences de la régularité, frappant son ennemi emmêlé dans ses propres erreurs. Il a laissé une oeuvre, Port-Royal, qui a été la semence de l'Acadie. On ne voit toujours La Tour occupé que de ses intérêts particuliers, recourant pour les défendre aux moyens alors réputés les plus louches. Son ennemi n'eut qu'à le laisser s'empêtrer dans ses infidélités successives, par lesquelles il se perdit de réputation en France. Il ne dut de sauver finalement l'honneur qu'à l'insolence de son rival envers les Cent-Associés, lesquels rescapèrent La Tour en restaurant leur propre

cause. Les Anglais, intéressés par ce dernier aux affaires de l'Acadie, ne lui laissèrent qu'une survie sans gloire. L'attention portée par l'auteur aux deux prétendants eût exigé une analyse précise des circonstances historiques générales qui ont conduit à ce résultat. Elle n'a pas été faite.

L'auteur peut cependant se défendre en faisant valoir qu'il fait une histoire particulière, celle du Cap-Sable. Les longs chapitres généalogiques consacrés aux quelques familles de l'endroit s'expliquent par là. Les considérations d'ordre général sur l'Acadie ne sont là que pour éclairer l'intelligence de l'histoire de cette région restreinte. Cela n'empêche que l'auteur ait manié une foule de documents intéressant toute la colonie acadienne. C'est ce qui rend son ouvrage très utile, malgré quelques longueurs.

Certaines discussions de détail nous laissent perplexe. Pour nous arrêter à un seul exemple, nous ne trouvons pas une distinction assez tranchée entre l'autorité d'un lieutenant général du roi en Acadie et les droits seigneuriaux de La Tour. On ne semble pas non plus avoir résolu la difficulté soulevée par la création de la baronnie de Pobomcoup instituée par le même en faveur de Philippe Mius d'Entremont. Le droit de La Tour de concéder en arrière-fief n'est pas en question. Mais une baronnie est une dignité, dont la création est réservée au roi. Du même coup, on laisse aussi entendre qu'un «fief noble» anoblit son bénéficiaire, ce qui n'est pas le cas.

Répetons, en terminant, l'estime que nous faisons de cette longue et patiente recherche, dont les historiens de l'Acadie devront désormais tenir compte.

Saint-Jérôme

LUCIEN CAMPEAU, S.J.